



Texas
Une fusillade
dans une église
fait plus
de 25 morts

Page B 1

« Paradise Papers »
Des fortunes de
grands argentiers
du PLC à l'abri de
l'impôt à l'étranger

Page A 5



www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 252

LE DEVOIR, LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

VILLE DE QUÉBEC Un quatrième mandat pour Labeaume

ISABELLE PORTER
MARIE-MICHÈLE SIOUI
à Québec

L'élection du 5 novembre marque peu de changements à Québec, où Régis Labeaume a été réélu sans peine et où le parti Québec 21 de Jean-François Gosselin a échoué à faire une percée majeure.

M. Labeaume, qui est au pouvoir depuis dix ans, a cette fois plus de 55% des voix face à Jean-François Gosselin (27%) et à Anne Guérette (14%).

« Ce sont des dizaines de milliers de citoyens et de citoyennes de tous les âges et de tous les arrondissements qui ont renouvelé leur confiance en notre équipe pour diriger la ville de Québec, et nous leur disons merci ! » a déclaré le maire lors d'un bref discours devant ses partisans dimanche soir. Bien que confortable, la majorité obtenue cette fois-ci est de beaucoup inférieure à celle de 2013 lorsqu'il avait recueilli 74% des appuis face au précédent chef de Démocratie Québec, David Lemelin (24%).

Dans les districts, le parti du maire sortant s'en est aussi très bien tiré en faisant élire la grande majorité de ses conseillers. Ces résultats voient en outre l'arrivée de plusieurs jeunes recrues au conseil avec Alicia Despina, qui a 23 ans à peine (Vanier), Emilie Villeneuve (Saint-Louis-Sillery) et Pierre-Luc Lachance (Saint-Roch-Saint-Sauveur).

Chute de Démocratie Québec

De leur côté, les militants du parti de Jean-François Gosselin se sont raccrochés toute la soirée à l'espoir que leur candidat dans Chute-Montmorency-Seigneurial, à Beauport, remporte son élection. Stevens Melançon a finalement récolté 47,2% des voix, légèrement devant sa rivale d'Équipe Labeaume, Nathalie Roy, qui a obtenu 43,6% des appuis. « Québec 21 a un premier candidat au conseil de ville ! » s'est félicité l'organisateur de Québec 21, Serge Marcotte.

Dans Sainte-Thérèse-de-Lisieux, à Beauport, la lutte a été très chaude entre la colistière de Jean-François Gosselin, Nancy Piuze, et la candidate Marie France Trudel, d'Équipe Labeaume. La légère avance qu'a obtenue Nancy Piuze en toute fin de soirée a nourri les applaudissements de la centaine de personnes réunies dans le sous-sol d'un restaurant du boulevard Hamel. Au moment d'écrire ces lignes, elle l'emportait par quelques dizaines de voix devant M^{me} Trudel. Tous les yeux étaient rivés sur ce secteur durant la soirée puisqu'une victoire de M^{me} Piuze allait permettre à

VOIR PAGE A 8 : QUÉBEC

PLANTE PASSE À L'HISTOIRE

La chef de Projet Montréal crée la surprise en battant Denis Coderre pour devenir la première femme élue mairesse de la métropole



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Inconnue du grand public il y a tout juste six mois, Valérie Plante a réussi à capter l'attention des Montréalais.

MARCO FORTIER
GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Un vent de changement a soufflé sur Montréal. Valérie Plante, qui était inconnue du public il y a tout juste deux mois, est devenue la première mairesse de l'histoire de la métropole.

La femme de 43 ans a remporté dimanche une victoire convaincante contre le maire sortant, Denis Coderre, qui a annoncé dimanche soir son retrait de la vie politique municipale — après un seul mandat. La campagne énergique, tout en sourires, de Valérie Plante, a eu raison de ce qui était perçu comme l'arrogance de Denis Coderre, politicien de carrière depuis 1997.

« 375 ans après Jeanne Mance, Montréal a enfin sa première mairesse, a lancé en fin de soirée Valérie Plante à ses partisans euphoriques réunis au Théâtre Corona. Nous avons mené une campagne historique. »

« Pendant trop longtemps, les décideurs ne vous ont pas écoutés, a-t-elle dit dans son discours de victoire. Ils n'ont pas compris ce que vous vouliez. Trop de gens vous ont tenus pour acquis. Et soudainement, on se rend compte que vous avez votre mot à dire. »

M^{me} Plante a relevé que « plusieurs doutaient de notre capacité à nous imposer. Mais nous avons fait valoir nos idées et notre vision ». Elle a promis un « changement de ton »

VOIR PAGE A 8 : MONTRÉAL

Élections municipales

Un tour d'horizon des principaux résultats au Québec.
Pages A 2, A 3 et A 4

La carte de tous les résultats sur l'île de Montréal. Page A 2

Une mairesse magique. Un éditorial de Brian Myles. Page A 6

AUJOURD'HUI



Sur la route › Pour en finir avec les voitures polluantes. Page B 5

Le Monde › Démocratie malade (bis). Une chronique de François Brousseau. Page B 1



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 4
Mots croisés..... B 4
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 5

LIVRES

Idola Saint-Jean, le parcours d'une battante

CAROLINE MONTPETIT

Sur une sculpture en hommage aux femmes en politique érigée devant le parlement de Québec en 2012, elle trône entre Marie Gérin-Lajoie et Thérèse Casgrain. Mais Idola Saint-Jean, ardente féministe de la première moitié du XX^e siècle, est sans doute la moins connue des trois. Les historiennes Marie Lavigne et Michèle Stanton-Jean combinent cette perte de mémoire en publiant la biographie *Idola Saint-Jean, l'insoumise*, aux éditions du Boréal.

Femme de cause, ardente démocrate, Idola Saint-Jean a combattu la grande résistance du gouvernement de Québec à ac-

corder le droit de vote aux femmes. Elle, ainsi que toutes les femmes qui l'ont accompagnée dans ce mouvement, a finalement eu gain de cause auprès du premier ministre Abélard Godbout en 1940, soit 19 ans après que le gouvernement du Canada eut permis aux femmes de voter aux élections fédérales.

En fait, le Québec a été la dernière province du Canada, juste avant les Territoires du Nord-Ouest, à permettre aux femmes de voter.

En entrevue, les historiennes attribuent en partie cette résistance québécoise à un certain repli identitaire. Et paradoxalement, c'est cette résistance qui aurait exposé les

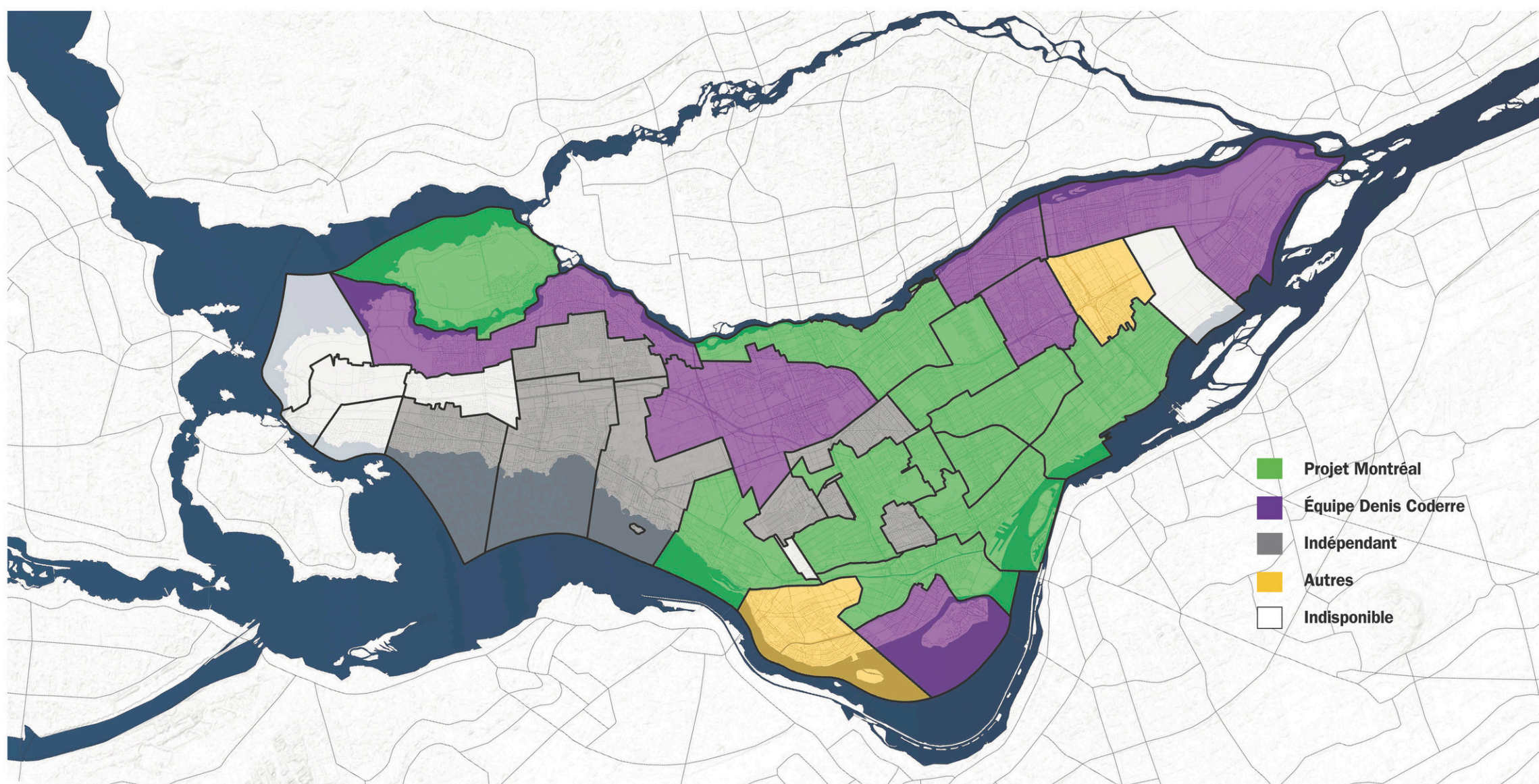
VOIR PAGE A 8 : IDOLA



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Michèle Stanton-Jean et Marie Lavigne signent une biographie sur Idola Saint-Jean, ardente féministe de la première moitié du XX^e siècle.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

Maires élus dans les arrondissements

Ahuntsic-Cartierville Émilie Thuillier	Le Plateau-Mont-Royal Luc Ferrandez	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles Chantal Rouleau
Anjou Luis Miranda	Le Sud-Ouest Benoit Dorais	Rosemont-La Petite-Patrie François William Croteau
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce Sue Montgomery	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve Pierre Lessard-Blais	Saint-Laurent Alan Desousa
Lachine Maja Vodanovic	Montréal-Nord Christine Black	Saint-Léonard Michel Bissonnet
LaSalle Manon Barbe	Outremont Philippe Tomlinson	Verdun Jean-François Parenteau
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève Normand Marinacci	Pierrefonds-Roxboro Dimitrios (Jim) Beis	Ville-Marie Valérie Plante
		Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension Giuliana Fumagalli

Maires élus dans les villes liées

Baie-d'Urfé Indisponible	L'Île-Dorval Gisèle Chapleau	Westmount Christina M. Smith
Beaconsfield Georges Bourelle	Mont-Royal Philippe Roy	
Côte-Saint-Luc Mitchel Brownstein	Montréal-Est Indisponible	
Dollard-des-Ormeaux Alex Bottausci	Montréal-Ouest Indisponible	
Dorval Edgar Rouleau	Pointe-Claire John Belvedere	
Hampstead William Steinberg	Sainte-Anne-de-Bellevue Indisponible	
Kirkland Indisponible	Senneville Indisponible	

Selon les résultats préliminaires disponibles à 23h30

Saguenay choisit Josée Néron

MARIE-MICHÈLE SIOUI

Au revoir à Jean Tremblay, bienvenue à Josée Néron. Les électeurs de Saguenay étaient en voie dimanche de remplacer leur coloré maire des 20 dernières années par celle qui dirigeait jusqu'ici l'opposition officielle au conseil municipal.

Le message de la comptable de carrière, «*Je suis le changement*», semble avoir été entendu: au moment d'écrire ces lignes, l'Équipe du nouveau démocratique de Josée Néron obtenait 6016 voix, profitant d'une majorité de 2484 voix.

Le candidat Jean-Pierre Blackburn prenait quant à lui la deuxième place, avec 3532 votes. Les aspirants maires Arthur Gobeil et Dominic Gagnon se contentaient de 2237 et 880 voix, respectivement.

L'élection de Josée Néron, une candidate expérimentée qui a profité du soutien des élus saguenéens du Parti québécois, a confirmé la tendance observée dans les sondages menant à l'élection. Le plus récent coup de sonde lui accordait 41,2% des voix, contre 31,9% pour Jean-Pierre Blackburn.

«*Je suis vraiment fière, vraiment contente que la population m'ait fait confiance. Je peux vous jurer que je ne la décevrai pas*», a réagi la nouvelle mai-

resse, originaire de Chicoutimi, dans une courte entrevue avec *Le Devoir*. «*Ça va être totalement différent de ce qu'on a connu auparavant à Saguenay. [...] Le pouvoir va revenir au niveau du conseil municipal, parce qu'en ce moment, il est concentré au comité exécutif*», a dit celle qui s'était engagée, en campagne, à ramener plus de transparence et d'imputabilité à l'hôtel de ville.

Jean-Pierre Blackburn, député conservateur de Jonquières-Alma de 2006 à 2011, a dû se contenter de la deuxième place. L'homme d'affaires avait fait campagne en promettant d'améliorer l'état des routes et l'accès au transport en commun. Il s'était aussi engagé à développer deux minicentrales hydroélectriques dans le secteur de Jonquières.

La campagne municipale à Saguenay a connu son lot de rebondissements, jusqu'à la toute dernière minute. Le propriétaire de la Fromagerie Boivin et conseiller sortant de La Baie, Luc Boivin, a annoncé samedi matin son retrait de la campagne, pour des raisons familiales et professionnelles. Le nom de celui qui se présentait sous la bannière du parti de l'ex-maire Tremblay, le Parti des citoyens de Saguenay (PCS), a dû être biffé des bulletins de vote à la veille du vote.

Mais l'événement qui aura le plus alimenté les

discussions de cette campagne aura sans contredit été la volte-face de Jean-Pierre Blackburn. Au mois d'août, celui qui était le successeur désigné de Jean Tremblay au PCS a annoncé qu'il se présentait finalement comme indépendant, sous prétexte de vouloir s'extirper du «*carcan*» que lui imposait le maire sortant. C'est donc l'urgentologue Dominic Gagnon qui s'est lancé dans la course sous la bannière du parti du maire Tremblay. Le médecin a promis un gel de taxes, en plus de faire la promotion des «*saines habitudes de vie*» pour les citoyens de Saguenay.

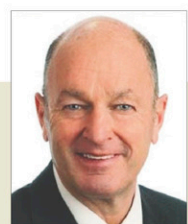
Arthur Gobeil, un associé-conseil de la firme Raymond Chabot Grant Thornton à Chicoutimi, avait quant à lui sauté dans l'arène en promettant une gestion prudente des finances de la Ville.

L'ensemble des candidats, à l'exception de Dominic Gagnon, s'était aussi engagé à réformer, par divers moyens, l'organisme de développement économique Promotion Saguenay. La création de Jean Tremblay, qui gère depuis 2002 un portefeuille de 6,5 millions, s'est valu bon nombre de critiques de la part des candidats, qui lui ont reproché son opacité et sa proximité avec l'administration du maire sortant.



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Le Devoir Josée Néron



Trois-Rivières

YVES LÉVESQUE
Réélu

Les Trifluviens ont voté pour la continuité: le très populaire Yves Lévesque dirigera la ville pour un 5^e mandat; le dernier, selon ce qu'il avait affirmé lors de sa campagne électorale. Bien qu'il se soit retrouvé face à des candidats sérieux et à une opposition beaucoup plus consolidée, le maire sortant

l'emportait avec plus de 50% des voix au moment d'écrire ces lignes. L'ancien conseiller municipal Jean-François Aubin l'a talonné de près. Cet enseignant au cégep en techniques de travail social avait obtenu l'appui de l'ex-greffier de la Ville, un homme influent et respecté dans le milieu qui avait

invité la population à «*congédier*» le maire Lévesque, le qualifiant de «*champion de la mesquinerie*». L'homme d'affaires à la retraite André Bertrand était l'autre candidat dans la course qui a tenté, en vain, de convaincre la population à voter pour un changement.

Lisa-Marie Gervais



Sherbrooke

STEVE LUSSIER
Élu

Changement de direction à la mairie de Sherbrooke. Le maire sortant, Bernard Sévigny, a perdu son poste face à un candidat indépendant, l'homme d'affaires Steve Lussier, qui avait obtenu plus de 40% des voix au moment d'écrire ces lignes. M. Sévigny, qui est aussi président

de l'Union des municipalités du Québec, était à la recherche d'un troisième mandat. Il a toutefois été fortement critiqué pour sa gestion du projet de valorisation des matières organiques Valoris, ainsi que du projet de revitalisation du centre-ville, Well inc. M. Lussier, qui a promis

de revoir la gestion de ces projets, s'est également engagé à créer au moins 2000 emplois au cours de son premier mandat. Tout au long de sa campagne, il a insisté sur la nécessité d'obtenir du «*changement*» au sein des élus sherbrookois.

Alexandre Shields

ÉLECTIONS MUNICIPALES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Denis Coderre a annoncé son départ de la vie politique municipale, dimanche soir, dans son discours à ses militants.

« Je pars la tête haute »

Denis Coderre n'occupera pas le poste de chef de l'opposition même si sa colistière a été élue

JEANNE CORRIVEAU

Douloureuse soirée pour Denis Coderre, qui croyait bien obtenir un deuxième mandat à la mairie de Montréal. Les électeurs en ont décidé autrement en lui montrant la porte dimanche soir lors des élections municipales. « Je quitte la vie politique municipale », a annoncé Denis Coderre, qui n'occupera pas le poste de chef de l'opposition même si sa colistière, Chantal Rossi, a été élue.

« Je pars la tête haute. Montréal est une ville exceptionnelle, une métropole qui fait l'envie du monde. Nous avons retrouvé notre fierté et notre intégrité », a déclaré Denis Coderre aux candidats de son équipe et aux militants.

« Je veux souhaiter bonne chance à Valérie Plante. Je l'ai appelée », a-t-il ajouté en promettant de collaborer à la transition. « Je suis désolé pour ceux qui ont perdu. J'en prends l'entière responsabilité. »

Vers 21 h 15, Valérie Plante avait été déclarée gagnante, jetant une douche froide à l'Olympia, où s'étaient ras-

semblées les troupes de Denis Coderre. Les candidats avaient la mine déconfite. Le maire sortant d'Hochelaga-Maisonneuve, Réal Ménard, a perdu son siège contre Pierre Lessard-Blais, de Projet Montréal.

« Ce n'est pas le plus beau jour de ma vie, mais j'ai eu la chance de servir les gens de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pendant 25 ans. Je félicite ceux qui auront de nouvelles responsabilités », a-t-il dit.

Réal Ménard

Membre du comité exécutif, Réal Ménard fait partie de ceux qui avaient joint le parti de Denis Coderre au cours de la dernière année.

« On a pris des décisions difficiles. On a ouvert des chantiers importants pour Montréal. Dans notre métier, on gagne en équipe et on perd en équipe. Le maire Coderre va laisser un héritage considérable aux Montréalais, que ce soit la réforme du financement des arrondissements ou les investissements majeurs dans les infrastructures », a-t-il commenté.

« Je suis désolé pour ceux qui ont perdu. J'en prends l'entière responsabilité. »

Denis Coderre, maire sortant

Jim Beis, maire sortant de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, s'expliquait mal la défaite subie par le maire. « Nous devons prendre le temps d'absorber les résultats. Je suis surpris, je dois l'admettre, parce que nous avons fait beaucoup pour Montréal. C'est la démocratie et les citoyens qui se sont prononcés. Nous devons respecter ça. » Il s'est dit incapable de dire ce qu'il adviendrait du parti Équipe Denis Coderre.

Réélue à la mairie de Montréal-Nord, Christine Black était plus sereine. « On accepte le verdict. Les résultats sont bons dans Montréal-Nord, mais

notre chef n'est pas réélu. On vit une drôle d'émotion en ce moment. On va faire un post-mortem de la campagne et on verra bien les leçons qu'on a à en tirer. »

Défaite dans son district, la candidate d'Équipe Denis Coderre au poste de conseillère dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Linda Gauthier, ne cachait pas sa déception.

« Les Montréalais ont cru malheureusement aux promesses de Projet Montréal, mais plusieurs sont irréalisables. Certains projets sont impossibles à réaliser, ou à quel coût? Prenons seulement la ligne rose à 6 milliards. C'est impossible. Selon moi, les Montréalais ont été bernés à plusieurs reprises », a-t-elle expliqué tout en reconnaissant que, dans une certaine mesure, les citoyens voulaient faire un message à M. Coderre.

Campagne cahotique

Denis Coderre a connu une campagne électorale cahoteuse, traînant quelques boulets, dont le secret entourant la vente de billets pour la course de Formule E. Les données ont finale-

ment été révélées quatre jours avant le scrutin, mais cet épisode a nuï à sa campagne. Il s'est également fait reprocher son attitude arrogante face à la chef de Projet Montréal, Valérie Plante, qui dégageait une image de nouveauté et de fraîcheur.

« Ce n'est pas de l'arrogance, c'est de la détermination », a répété le maire sortant en campagne et à des journalistes. « Si j'ai pilé sur des orateurs, je m'en excuse », a-t-il dit.

De plus, la plateforme électorale du maire sortant comportait peu de nouveautés, le maire ayant surtout misé sur son expérience et son bilan à la mairie pour convaincre les Montréalais de le réélire.

« Regardez où on était il y a quatre ans », a-t-il martelé sans cesse pendant toute la campagne électorale en référence aux dernières années de règne de Gérald Tremblay.

Avant les élections, l'Équipe Denis Coderre détenait dix mairies d'arrondissement, en plus de celle de Ville-Marie, qui revient automatiquement au maire de la Ville.

LAVAL

Une large majorité pour Demers

ALEXANDRE SHIELDS

Les Lavallois ont décidé dimanche de reporter au pouvoir le maire Marc Demers. Après avoir consacré les quatre dernières années à, dit-il, mettre un terme au « désordre » de l'ancienne administration de Gilles Vaillancourt, il a donc obtenu le deuxième mandat qu'il sollicitait, malgré le tir groupé de ses quatre adversaires durant la campagne.

M. Demers, qui a été élu en 2013 à la tête de la troisième ville québécoise en nombre d'habitants, a été facilement réélu dimanche soir, par une large majorité. Au moment de mettre sous presse, il recueillait près de 50 % des suffrages, loin devant son principal adversaire, Jean-Claude Gobé, d'Action Laval.

Il avait récolté environ 44 % des voix en 2013, avec son parti, Mouvement lavallois, tandis que le taux de participation des 300 000 électeurs atteignait 41 %.

Le maire, qui a succédé au très long règne de l'ancien homme fort de Laval, Gilles Vaillancourt, a fait campagne en promettant de « poursuivre le mouvement » entamé il y a quatre ans pour relancer une ville qui était alors « sous tutelle et sans direction ». Il faut rappeler que M. Vaillancourt a été reconnu coupable l'an dernier de complot, de fraude et d'abus de confiance. Il a aussi dû rembourser 8,5 millions de dollars à la Ville.

« Maintenant, nous avons pris notre élan », a répété M. Demers au cours des dernières semaines. Il a d'ailleurs insisté sur le rôle joué par son administration pour mettre un terme au « désordre » provoqué par l'ancien maire Gilles Vaillancourt.

Routes et commerces

Maintenant que la page est en bonne partie tournée, le maire a promis aux quelque 423 000 Lavallois « une ville plus verte et plus accueillante ». Il affirme du même souffle qu'il a des plans « pour le développement économique, environnemental et culturel de Laval, avec une vision claire et une direction bien en place ».

En tête de liste de ses « domaines prioritaires », Marc Demers s'est engagé à améliorer la « sécurité » et la « qualité » du réseau routier de la ville. Il souhaite également favoriser l'entrepreneuriat et le commerce de détail, mais aussi doter Laval d'une « grande bibliothèque centrale » et d'un « centre de création artistique ». En matière environnementale, le chef de Mouvement lavallois compte augmenter la collecte des matières organiques et bonifier le « couvert forestier » et la protection des cours d'eau.

Tout au long de la campagne, ses adversaires l'ont cependant dépeint comme un homme politique déconnecté des citoyens. Son principal adversaire, le chef de l'opposition à l'Hôtel de Ville, Jean-Claude Gobé, d'Action Laval, a talonné Marc Demers en promettant une baisse de taxes de 3 % dans la première année de son mandat, mais aussi la révision de l'ensemble des dépenses de la Ville.

Le maire a toutefois rejeté catégoriquement cette option, en affirmant qu'une telle décision constituerait une « catastrophe » pour les finances de Laval.

Le Devoir

« Maintenant, nous avons pris notre élan »

Marc Demers, maire de Laval

Le Devoir

RIVE-SUD

Lutte de tous les instants à Longueuil

KARL RETTINO-PARAZELLI

La bataille pour succéder à la mairesse sortante de Longueuil, Caroline St-Hilaire, aura été serrée jusqu'à la toute fin. Au moment d'écrire ces lignes, il était toujours impossible de départager Sylvie Parent et Josée Latendresse, deux anciennes alliées devenues rivales.

Après la fermeture des bureaux de vote, Josée Latendresse, de Longueuil Citoyen, a pris les devants sur Sylvie Parent, d'Action Longueuil, mais les deux aspirantes mairesses sont demeurées au coude à coude toute la soirée. Sadia Groguhé, d'Option Longueuil, a pour sa part été rapidement écartée.

Sylvie Parent s'est plus tard emparée de la première place en creusant à un certain moment un écart de quelques centaines de voix, mais sans arriver à distancer son adversaire pour de bon. Au moment d'écrire ces lignes, elle menait par 366 voix

après le dépouillement de 86 % des bureaux de vote.

Peu importe qui l'emportera, les Longueuillois auront élu dimanche une deuxième mairesse en près de 160 ans, après les deux mandats de Caroline St-Hilaire. Pour la première fois de l'histoire de la ville, trois femmes convoitaient la mairie de la municipalité de la Rive-Sud de Montréal.

D'alliées à rivales

À Longueuil, la campagne électorale a donné lieu à une chaude lutte entre deux anciennes alliées devenues rivales. En avril dernier, Sylvie Parent a succédé à la mairesse sortante Caroline St-Hilaire à la tête du parti Action Longueuil en ayant le meilleur sur Josée Latendresse.

Cette dernière a alors claqué la porte de la formation politique en dénonçant les agissements de son adversaire. Elle a fondé son propre parti, Longueuil Citoyen, en attirant vers elle plusieurs conseillers municipaux autre-



KARL RETTINO-PARAZELLI LE DEVOIR

Des partisans de la candidate Josée Latendresse suivent l'annonce des résultats.

fis affiliés à Action Longueuil. Dimanche, huit conseillers municipaux sortants se sont présentés sous la bannière de Longueuil Citoyen et cinq ont tenté de se faire réélire en demeurant au sein d'Action Longueuil.

Trois profils différents

Au cours des dernières semaines, M^{me} Parent s'est pré-

sentée comme la candidate de la continuité, promettant de poursuivre le travail entamé par Caroline St-Hilaire, comme le projet de centre-ville devant voir le jour d'ici 2035 près de la station de métro de Longueuil.

De son côté, Josée Latendresse a tenté de se distinguer en se décrivant comme une consultante en développement

organisationnel ayant œuvré dans différents domaines. En réponse au projet de centre-ville lancé par M^{me} St-Hilaire, elle a proposé de créer des « centres-quartiers » permettant de dynamiser plusieurs secteurs de la ville.

La troisième candidate à la mairie, l'ex-députée néodémocrate Sadia Groguhé, a pour sa part fait valoir que ses deux adversaires proviennent de la « même famille » et que les citoyens de Longueuil ont soif de changement.

Au chapitre des finances, par exemple, les trois candidates ont adopté des approches différentes. Sylvie Parent, qui s'est chargée de l'élaboration du budget de Longueuil pendant le règne de M^{me} St-Hilaire, avait promis une hausse moyenne de l'impôt foncier limitée à 1 % par année, tandis que Josée Latendresse avait promis un gel jusqu'en 2020. Sadia Groguhé s'était engagée à maintenir l'impôt foncier « le plus bas possible ».

ÉLECTIONS MUNICIPALES

AILLEURS AU QUÉBEC



Lac-Mégantic

JULIE MORIN
En avance

L'ancienne conseillère municipale Julie Morin était en avance à Lac-Mégantic, au moment de mettre sous presse. Le champ était libre dans cette petite municipalité marquée par une tragédie ferroviaire, après que le maire sortant Jean-Yves Cloutier eut annoncé qu'il ne se représentait pas. L'ex-journaliste Ronald Martel et le chasseur de têtes Jean St-Pierre étaient les deux autres candidats dans la course. La personne qui dirigera la mairie de Lac-Mégantic aura du pain sur la planche: plus de quatre ans après qu'un convoi de wagons-citernes transportant du pétrole brut eut explosé au centre-ville et causé la mort de 47 personnes, la voie de contournement de train vivement réclamée par la municipalité n'est toujours pas construite. À l'époque, la mairesse Colette Roy Laroche avait géré la crise de main de maître avant de se retirer de la politique municipale en 2015.

Lisa-Marie Gervais

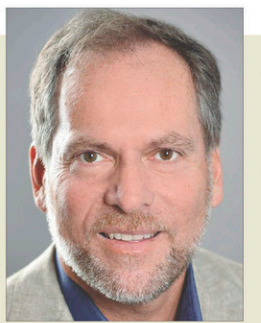


Rimouski

MARC PARENT
Réélu

Le maire sortant de Rimouski, Marc Parent, a réussi à obtenir la confiance des électeurs avec 48,6% des voix. Au départ d'Éric Forest, qui a été nommé sénateur en novembre 2016, M. Parent avait été choisi par ses collègues du conseil municipal pour prendre les rênes de la ville. Il devait croiser le fer avec sept autres candidats, mais il n'en est resté que trois: les deux anciens conseillers municipaux Pierre Chassé et Gilles Thériault, ainsi que Djanick Michaud, éleveur canin et ex-attaché politique du député néodémocrate Guy Caron. Parmi les quatre autres candidats qui se sont retirés de la campagne électorale, on retrouvait Jean Richard, le beau-frère de Marc Parent, et un autre conseiller municipal sortant, Rodrigue Joncas, qui a déjà été maire de Gaspé.

Lisa-Marie Gervais



Sept-Îles

RÉJEAN PORLIER
Réélu

Malgré les divisions suscitées à Sept-Îles par le projet Mine Arnaud, le maire Réjean Porlier a été réélu pour un deuxième mandat dimanche soir. Il a donc pris le dessus sur son seul adversaire, Russel Tremblay, directeur adjoint de Développement économique Sept-Îles. Le maire a obtenu près de 60% des voix, avec une avance d'un peu plus de 900 votes. M. Porlier a donc creusé son avance, par rapport au scrutin de 2013. M. Tremblay avait pourtant rallié des gens d'affaires en critiquant M. Porlier, l'accusant de ne pas avoir suffisamment soutenu le projet Mine Arnaud. En fait, ce projet minier phare du Plan Nord du gouvernement Couillard en est toujours au point mort en raison de l'absence de partenaires privés pour financer la construction de la mine et acheter son éventuelle production.

Alexandre Shields



Baie-Comeau

YVES MONTIGNY
Élu

La municipalité de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, a confié le poste de maire à Yves Montigny, un conseiller pédagogique qui siégeait déjà au conseil municipal. M. Montigny l'a emporté dimanche soir avec plus de 70% des voix, loin devant son adversaire Yvon Boudreau. M. Montigny, qui avait annoncé sa candidature dès le mois d'avril, a promis en campagne électorale de créer de l'emploi, de maintenir les services de proximité dans sa région, mais aussi de redonner leur «fierté» aux citoyens de Baie-Comeau. Il a également critiqué le peu d'attention donnée aux régions du Québec, dont la Côte-Nord, par les pouvoirs politiques. «Les régions, actuellement, on dirait qu'on est vraiment oubliées par Montréal et les grands centres. [...] Je veux changer ça. Je veux qu'on s'affirme davantage.»

Alexandre Shields

GATINEAU

Pedneaud-Jobin réélu, mais sans la majorité souhaitée

HÉLÈNE BUZZETTI
à Gatineau

Le maire sortant de Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin, a remporté une victoire sans éclat dimanche soir: certes, il s'est fait réélire pour un second mandat à la tête de la quatrième ville en importance du Québec, mais il n'a pas égalé son score de 2013 et, surtout, il n'a pas obtenu la majorité qu'il souhaitait au conseil municipal. Les déchirements ayant ralenti son précédent mandat ne sont peut-être donc pas chose du passé.

Au moment d'écrire ces lignes, M. Pedneaud-Jobin avait obtenu 45% des voix exprimées. Ses adversaires ont divisé le vote d'opposition. Les ex-conseillers Denis Tassé et Sylvie Gouneau, qui faisaient la vie dure au maire lors du précédent mandat, obtenaient 31% et 17%, respectivement. Clément Bélanger, un haut fonctionnaire fédéral, ne récoltait qu'un peu moins de 5%, tandis que Rémi Bergeron, l'ex-directeur général de la municipalité de Bowman, fermait la marche avec 2%. M. Pedneaud-Jobin avait obtenu la majorité absolue en 2013 avec 53% du vote.

Mais la victoire est douce-amère pour Maxime Pedneaud-Jobin. Car le maire sortant aurait souhaité, avec sa formation politique Action Gatineau (la seule qui existe sur la scène ga-

tinnoise), décrocher une majorité de sièges au conseil municipal. Or, il en est très loin. Au moment d'écrire ces lignes, seulement six de ses candidats étaient en avance ou élus dans les 18 districts électoraux de la ville.

Les conseillers sortants d'Action Gatineau Cédric Tessier, Myriam Nadeau et Martin Lajeunesse ont été réélus, Renée Amyot a été élue, tandis qu'Isabelle Miron était en avance. Leur collègue Maude Marquis-Bissonnette avait été élue par acclamation dans le district du Plateau il y a une semaine après le désistement de son seul adversaire, l'indépendant Patrick Doyon. Neuf anciennes collègues de travail de M. Doyon l'ont accusé d'inconduite sexuelle, autant à Patrimoine Canada — où il était à l'époque chef de cabinet de Denis Coderre — qu'à la Cité collégiale, où il a ensuite œuvré.

«Le conseil ne sera pas comme on l'aurait souhaité. Par contre, ceux qui décident sont les gens de Gatineau et on fera comme on a fait la dernière fois, on va respecter la volonté des gens de Gatineau. On va travailler avec tout le monde», a lancé M. Pedneaud-Jobin dans son discours. Mais il a aussi livré un message aux conseillers indépendants. «La main qu'on tend à ceux qui ont été élus et qui n'étaient pas de notre côté, on espère qu'eux



Maxime Pedneaud-Jobin

aussi vont la tendre pour respecter la volonté des gens de Gatineau, c'est-à-dire d'appliquer le programme qui a gagné à la mairie.»

Du côté des indépendants, les conseillers sortants Jocelyn Blondin, Louise Boudrias, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard et Marc Carrière étaient réélus ou sur le point de l'être. Le nouveau venu Gilles Chagnon était en avance dans le district de Lucerne, Audrey Bureau était élue dans Aylmer, tout comme Nathalie Lemieux dans Touraine.

En fin de compte, trois des quatre conseillers sortants d'Action Gatineau qui se sont représentés (la cinquième ayant tiré sa révérence) ont

été réélus. Le quatrième, Richard Bégin, bataillait fort pour conserver son siège, lui qui, redécoupage électoral oblige, menait une lutte contre un autre conseiller sortant, Mike Duggan.

Finalement, le conseil municipal de Gatineau en sera un encore masculin. Des 52 personnes qui briguaient un poste de conseiller ou de maire, seulement 12 étaient des femmes, dont huit portaient les couleurs d'Action Gatineau. Six femmes ont été élues conseillères et une septième était en avance.

Contrairement à certains de ses adversaires, Maxime Pedneaud-Jobin n'a pas promis d'arrimer les hausses de taxes municipales au taux d'inflation. Il a indiqué que la hausse serait de 2,9% la première année, puis de 2,5% pour les trois années subséquentes. M. Pedneaud-Jobin entend aller de l'avant avec la désignation patrimoniale d'une partie du Quartier du Musée, cet endroit situé devant le Musée canadien de l'histoire (anciennement des civilisations), où le promoteur Brigil veut ériger deux immenses tours de 35 et 55 étages.

Action Gatineau a aussi promis d'investir 56 millions de dollars dans les bibliothèques de quartier et d'envisager la création d'une grande bibliothèque au centre-ville de Gatineau.

Le Devoir



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Dimanche soir, le taux de participation final n'avait pas été divulgué pour Montréal. Selon les résultats les plus récents, à 16h, 31,59% des électeurs s'étaient rendus aux urnes.

TAUX DE PARTICIPATION

Les électeurs toujours peu nombreux aux urnes

MARIE-LISE ROUSSEAU

Le défi est le même tous les quatre ans: convaincre la population de voter aux élections municipales, qui récoltent des taux de participation sous la barre des 50% dans l'ensemble de la province. Si on se fie aux premiers résultats disponibles dimanche soir, on peut s'attendre à ce que ces taux soient semblables en 2017.

On en aura la confirmation au cours des prochains jours, puisque le taux final au Québec ne sera pas rendu public avant mardi, a fait savoir une porte-parole du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) au *Devoir* dimanche.

En 2013, le taux de participation dans l'ensemble du Québec était de 47%, contre 45% aux élections municipales de 2009. Des chiffres nettement inférieurs aux élections provinciales, où 71,43% des Québécois s'étaient prévalus de leur droit de vote en 2014,

50,1%

Il s'agit du taux de participation à Québec. C'est un pourcentage moins élevé qu'en 2013 (54,9%).

et 74,6% en 2012.

Au moment d'écrire ces lignes, le taux de participation final pour Montréal n'avait pas été divulgué. À 16h, les résultats les plus récents, 31,59% des électeurs s'étaient rendus aux urnes. C'est inférieur au taux de 2013 à la même heure, soit 34,19%. La même année, 43,3% des Montréalais s'étaient prévalus de leur droit de vote. Seulement 39,4% l'avaient fait en 2009.

Dans la capitale, le taux de participation final est de 50,1% pour cette élection, ce qui est moins élevé qu'en 2013 (54,9%),

mais davantage qu'en 2009 (49,3%).

Peu de résultats finaux pour les autres villes du Québec étaient disponibles au moment d'écrire ces lignes dimanche. À Sherbrooke, 44,1% de la population s'est rendue aux urnes, légèrement plus qu'en 2013, où on avait enregistré un taux de participation de 42%. À Gatineau, seulement 38,52% des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote, contre 41,9% quatre ans plus tôt.

À Saguenay, où les citoyens étaient appelés à élire le successeur de Jean Tremblay, 40,29% des électeurs avaient voté à 19h. À Longueuil, 26,6% de la population avait fait de même à 16h. Aucun chiffre n'était disponible pour Laval dimanche à 22h, où 41,1% des électeurs avaient voté en 2013.

Il semble que la campagne publicitaire du DGEQ pour inciter les citoyens à se rendre aux urnes en plus grand nombre n'aura pas porté ses fruits.

Préoccupé quant au faible pourcentage de vote aux plus récentes élections municipales, le DGEQ avait lancé le mois dernier une série de publicités dans lesquelles on pouvait voir notamment une patinoire, une glissoire et un abribus à moitié construits. «Imaginez si votre municipalité faisait aussi les choses à moitié», disait le message.

Pourtant, les municipalités administrent plus de 15 milliards de dollars annuellement et contrôlent près de 60% des infrastructures publiques au Québec, rappelle le DGEQ.

Quelque six millions d'électeurs étaient appelés aux urnes dans plus de 858 municipalités pour ces élections municipales. Rappelons que, faute de compétition, environ la moitié des maires de la province ont été élus par acclamation. Les bureaux de vote étaient ouverts de 10h à 20h dimanche.

Le Devoir

ACTUALITÉS

La pensée tranchée

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Le supposé cartel du pain tranché défraie l'actualité. Que vaut un pain? Pour tous ceux dont la huche n'est pas placée au chaud dans des paradis fiscaux, la question mérite encore et toujours d'être posée.

Ce n'est pas parce que la terre est mal labourée, qu'elle n'est pas binée ou ensemencée correctement ou que la maladie s'est emparée des cultures, mais dans notre civilisation du blé, le pain n'est même plus du pain. Cet aliment immémorial, celui qui a nourri l'humanité, le pain au levain, bien cuit et bien doré, est désormais considéré comme le luxe de gens fortunés. On l'a écarté en le rebaptisant «pain de campagne», «pain rustique», «pain artisanal», alors même qu'il n'est plus mangé dans sa rusticité ni à la campagne ni chez les artisans. Trop cher, le pain.

Cet aliment de base a été remplacé par de la glu, une éponge synthétique à peine cuite puis tranchée mécaniquement. Et la publicité s'est chargée d'imposer aux esprits que ce mastic indigeste était un aliment qui correspond désormais à la définition du mot «pain».

Au fond, c'est un même type de détournement qui est en train de s'opérer avec la définition de l'éducation. Doit-on parler de cartel de l'ignorance? Cette tendance s'illustre en tout cas à merveille avec cette histoire de la Commission scolaire de Laval: pour faire la promotion de son programme de formation professionnelle, elle s'est payé une publicité statuant que l'éducation pouvait désormais faire l'économie de l'apprentissage de la littérature, de la philosophie et de l'anglais. «Pas de temps à perdre», clame sa publicité: «Pas de philo, pas de littérature, ni d'anglais... Bref, juste ce qui te plaît!»

Le député de Gouin, Gabriel Nadeau-Dubois, s'est fendu la semaine dernière d'une lettre très polie adressée à cette commission scolaire. Sa lettre signale à raison que cette publicité insulte jusqu'aux fondements de la société. Dans le même sens, des internautes ont rajouté.

Placée soudain sous le feu de tirs croisés, la présidente de la Commission scolaire de Laval, Louise Lortie, s'est vue finalement semoncée par Sébastien Proulx, le ministre de l'Éducation. Le ministre Proulx a fait savoir que les affiches seraient retirées «dans les prochaines heures». Ce qui, en clair, signifie qu'il avait exigé qu'elles le soient immédiatement.

Pensant sans doute tuer jusqu'aux germes de cette controverse, le ministre Proulx a ajouté ceci: «La formation professionnelle n'est pas un prix de consolation. C'est un choix. C'est un parcours de réussite de premier plan qui a sa place dans notre système d'éducation. Rien ne sert d'opposer les autres parcours scolaires pour intéresser les jeunes.» On n'en voudra pas au ministre de ne pas avoir redit là ce qu'il affirmait pourtant en mai 2016. Ce n'était pas bien loin du message véhiculé par ces tristes affiches.

Il disait alors ceci: «Tu peux aller à la formation professionnelle parce que, pour toutes sortes de raisons, ton potentiel ne t'amènera pas à faire de grandes études pour gagner un prix Nobel ou aller à l'enseignement supérieur.» En résumé, si tu n'as pas trop de génie, mon petit bêta, va-t'en de ce côté-là...

On a affirmé un peu vite que la Commission scolaire de Laval s'était excusée. En fait, elle a plaidé tout bonnement que le message s'était rendu aux mauvais destinataires, qu'il n'y a donc eu qu'un malentendu. Elle a dit ceci: «La Commission scolaire de Laval est navrée que certaines personnes se soient senties interpellées négativement par cette publicité. Certes, ces personnes ne faisaient pas partie du public visé par l'affiche.»

En clair, la commission scolaire ne juge pas douteux qu'on en vienne à mépriser l'enseignement de philosophie, de la littérature et des langues étrangères alors que ces disciplines sont fondamentales à l'élaboration d'une pensée critique autant qu'à la formation civique.

Voici en somme venu un temps où l'éducation est envisagée comme un simple sas pour accélérer la qualification de la main-d'œuvre, au nom de l'économisme ambiant.

En 2014, le rapport Demers envisageait d'ailleurs cette direction comme un idéal pour la formation collégiale: les programmes devaient être revus en fonction des stricts besoins du marché de l'emploi. Une partie des collégiens, suggérait même le rapport, pourraient ne plus être soumis à l'épreuve ministérielle de français, pour autant la seule exigence nationale pour être diplômé. Après tout, qui peut encore croire que la capacité de lire, de comprendre et de communiquer convenablement se trouve au fondement de tout savoir?

Pour mieux imposer cela aujourd'hui, on agit une suite de formules creuses, véritables chevaux de Troie mis au service de cette invasion. On parle donc de plus en plus de «briser le carcan», d'«évoluer pleinement», de «lever des obstacles», autant de formules bidon qui en appellent à un principe d'abdication envers une éducation digne de ce nom.

PARADISE PAPERS

Des fortunes de grands argentiers du PLC à l'abri de l'impôt à l'étranger

Des documents lient de nombreuses firmes et personnalités à des paradis fiscaux

ÉRIC DESROSIERS

Une nouvelle fuite massive de documents lie aux paradis fiscaux d'influents argentiers du Parti libéral du Canada proches de la famille Trudeau, mais aussi les anciens premiers ministres Paul Martin, Jean Chrétien et Brian Mulroney.

Qualifiée de plus importante encore que les Panama Papers, la fuite des Paradise Papers impliquerait également plusieurs dizaines d'autres personnes riches, dont le secrétaire au Commerce de Donald Trump, les stars de la musique Bono et Madonna et même la reine Elizabeth II.

La célèbre famille montréalaise Bronfman et l'influent sénateur libéral Leo Kolber ont longtemps eu aux îles Caïmans une fiducie de plus de 60 millions de dollars américains dont la principale fonction, selon les experts consultés, semble avoir été d'éviter de payer de l'impôt au Canada, a révélé dimanche le Consortium international des journalistes d'enquêtes (CIJE).

Ce consortium s'est penché pendant plusieurs mois sur plus de 13 millions de documents qui ont fuité de cabinets d'avocats spécialisés dans les paradis fiscaux.

Or, l'un des héritiers de la famille Bronfman, Stephen, a été au cœur de la campagne à la chefferie et de financement du premier ministre, Justin Trudeau, alors que Leo Kolber a été l'un des grands argentiers de son père et ex-premier ministre, Pierre Elliot Trudeau, ont observé les médias canadiens membres du Consortium: Radio-Canada et le quotidien *Toronto Star*.

L'avocat représentant les familles Bronfman et Kolber a nié, auprès de ces médias, que la moindre loi ou la moindre règle éthique ait été violée.

Ironiquement, rappellent les deux médias canadiens, le sénateur Leo Kolber avait été amené, à l'époque du premier ministre Martin, à se pencher sur un projet de loi visant justement à éviter que les fiducies servent à contourner le fisc alors qu'il présidait l'important comité sénatorial des banques et du commerce.

Le projet de loi était mort au feuilleton au Sénat. Il faudra attendre 14 ans et l'élection du gouvernement conservateur de Stephen Harper pour qu'une version moins contraignante de la loi soit adoptée. La fiducie Bronfman-Kolber a finalement été liquidée en 2016.

Mulroney, Martin et Madonna

Ces révélations, qui seront suivies par d'autres dans les prochains jours, promettent, viennent de disques durs obtenus par le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung* et dont le contenu a été partagé avec le CIJE et son réseau de 382 journalistes dans 67 pays.

Les données proviendraient notamment des cabinets d'avocats réputés Appleby, aux Bermudes, et Asiachi Trust, de Singapour, actifs entre autres dans plus d'une quinzaine de paradis fiscaux.

Les documents montreraient, entre autres, que Brian Mulroney a siégé à partir de 2004 au conseil d'administration d'une compagnie incorporée aux Bermudes et appartenant à un milliardaire syrien mêlé à une affaire de corruption dans un contrat de vente d'armes.

On y verrait aussi que le rôle de consultant qu'a joué Jean Chrétien auprès d'une compa-



Le premier ministre Justin Trudeau discute avec Stephen Bronfman à l'occasion d'une fête organisée par ce dernier à St. Peters Bay à l'Île-du-Prince-Édouard en août 2013.

560

Nombre d'entreprises canadiennes nommées dans les documents Paradise Papers

gnie pétrolière incorporée aux Bermudes après qu'il eut quitté la vie publique lui aurait valu 100 000 options d'achat d'actions.

On relève également que Paul Martin a longtemps eu une compagnie maritime (Canada Steamship Lines) qui comptait une quinzaine de filiales souvent enregistrées aux Bermudes avant qu'il n'en cède le contrôle à ses fils en 2003. Les trois hommes ont nié avoir fait quoi que ce soit de répréhensible.

Le secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross, ne s'est pas excusé d'avoir gardé, grâce à des entités *offshore*, 31% du contrôle d'une société de transport maritime faisant affaire avec un proche du président russe, Vladimir Poutine.

La reine d'Angleterre a dit que c'est à son insu qu'une partie de ses millions a transité par les îles Caïmans et les Bermudes. Quant à Madonna et Bono, comme Apple, Nike, Uber et Tesla, ils ont affirmé respecter strictement la loi.

Optimiste malgré tout

«Je ne crois pas que ces nouvelles révélations soient tellement une surprise pour les gens», a remarqué en entretien téléphonique au *Devoir* la

fiscaliste Brigitte Alepin, qui publiait déjà il y a 15 ans un ouvrage intitulé *Ces riches qui ne paient pas d'impôt*. «On peut quand même s'étonner qu'avec tout ce qui s'est dit sur les paradis fiscaux, nos élus ne soient pas devenus plus prudents dans le choix de leurs relations.»

La professeure de l'UQAM et organisatrice depuis trois ans d'une conférence internationale annuelle sur la concurrence fiscale se montre relativement optimiste malgré tout. «Ce que je ne réalisais pas il y a 15 ans, c'est combien la solution pratique à ce problème est complexe», explique-t-elle.

Il ne suffit pas qu'un gouvernement décide de serrer la vis à ses contribuables pour les empêcher de tirer profit des règles plus laxistes d'un autre pays. Il faut convaincre suffisamment de gouvernements qu'au moins un minimum de règles communes est nécessaire, ne serait-ce que pour conserver un certain pouvoir sur leur fiscalité.

C'est ce qu'a notamment entrepris de faire l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE) en s'attaquant au secret bancaire et en exigeant plus de transparence de la part des entreprises sur l'endroit où ils exercent leurs activités, réalisent des profits et payent leurs impôts.

«Les choses progressent mieux que je l'aurais cru, mais il reste encore à convaincre plusieurs pays pour atteindre une masse critique suffisante», observe Brigitte Alepin. «Espérons qu'on y parvienne avant que les contribuables n'aient complètement perdu confiance dans nos systèmes fiscaux.»

Le Devoir

Guantánamo Bay: nouvelle poursuite contre Ottawa

Un ex-Montréalais réclamera 50 millions en compensation pour la torture subie en détention

COLIN PERKEL

à Toronto

Un Algérien, qui a habité à Montréal pendant cinq ans, devrait déposer lundi une poursuite de 50 millions contre le gouvernement canadien pour les abus qu'il dit avoir subis alors qu'il était incarcéré à la prison américaine de Guantánamo Bay, à Cuba.

Les allégations de Djamel Ameziane, qui n'ont pas encore été prouvées en cour, soulèvent de nouvelles questions quant au rôle qu'ont joué les autorités canadiennes relativement à l'incarcération de détenus dans la sinistre prison de Guantánamo.

Un cas qui n'est pas sans rappeler celui d'Omar Khadr, qui a obtenu une compensation financière de 10,5 millions du gouvernement fédéral il y a quelques mois, pour des motifs similaires.

Nate Whitting, l'avocat de Djamel Ameziane, réclame d'ailleurs la tenue d'une commission d'enquête publique afin de faire toute la lumière sur l'implication des services de sécurité cana-

diens durant cet épisode de la guerre contre le terrorisme.

En entrevue depuis la banlieue d'Alger, Djamel Ameziane, qui n'a jamais fait l'objet d'accusations, affirme que sa situation n'est toujours pas enviable, évoquant qu'il «doit se battre pour survivre».

Après avoir été fait captif en Afghanistan et avoir passé 11 ans à la prison de Guantánamo, l'homme qui a aujourd'hui 50 ans a été rapatrié en Algérie en décembre 2013. Il dit avoir été laissé à lui-même «presque comme un sans-abri».

«Je ne pouvais pas me trouver un emploi en raison de la stigmatisation envers les prisonniers de Guantánamo et de mon âge, alors une entente serait très utile pour me reprendre en main», fait-il valoir.

Dans la requête en justice, dont *La Presse canadienne* a obtenu copie, M. Ameziane prétend que les services de sécurité canadiens ont coopéré avec leurs homologues américains et qu'ils n'ont rien fait pour lui bien qu'ils savaient que les prisonniers de Guantánamo subissaient de la torture.

Selon la poursuite, les services de sécurité canadiens ont commencé à échanger des informations avec les Américains après avoir échoué en 1999 à débusquer le «complot du millénaire», en vertu duquel Ahmed Ressam, un autre Algérien qui habitait à Montréal, planifiait faire exploser une bombe à l'aéroport de Los Angeles.

La plainte mentionne que des agents canadiens ont interrogé M. Ameziane dans la prison de Guantánamo, comme ce fut le cas pour Omar Khadr.

Les enregistrements de ces interrogatoires, qui ont eu lieu en février et mai 2003, auraient été transférés aux autorités américaines.

L'avocat Nate Whitting avance que deux autres plaintes similaires sont en préparation et viseraient le gouvernement canadien, la Gendarmerie royale du Canada et le Service canadien du renseignement de sécurité.

«Pendant des années, j'avais cette idée de poursuivre le gouvernement canadien, mais je ne savais pas comment et honnêtement je ne savais pas que c'était possible jusqu'à ce que je lise dans les nouvelles l'entente intervenue avec Omar Khadr [...]», explique M. Ameziane, qui nie avoir entretenu des liens avec des réseaux terroristes.

La Presse canadienne

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Résultats des tirages du : 2017-11-04

649 01 03 06 19 compl. 08 21 26 06 compl. 49 30 35 46 compl.

+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 42332188-03

Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$

Extra 5206974

Résultats des tirages du : 2017-11-03

16 17 18 20 40 42 43 compl. 15

Prochain gros lot (approx.) : 15 000 000 \$

Extra 8634163

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ÉDITORIAL

ÉLECTION DE VALÉRIE PLANTE

Une mairesse magique

Valérie Plante l'a emporté avec 51 % des voix, au moment d'écrire ces lignes, contre Denis Coderre à la mairie de Montréal. Un exploit hors du commun.

L'

élection de Valérie Plante passera à l'histoire. Quelle belle façon de clore une année festive que de faire éclater un plafond de verre. La première mairesse de Montréal en 375 ans a réussi à déloger un adversaire qui bénéficiait d'une grande notoriété et qui a amorcé la course dans une situation enviable. Elle a réussi cet exploit en dépit d'un faible taux de participation.

Par le passé, cette combinaison (notoriété et désintérêt pour les élections) a favorisé le *statu quo*. Le 5 novembre 2017, Valérie Plante a fait éclater aussi bien le plafond de verre que ces postulats informels de la politique. *Le Devoir*, *La Presse* et *The Gazette* ont appuyé Denis Coderre, sans pour autant discréditer la candidature de M^{me} Plante. Ce ne sera pas la première fois, ni la dernière, que les médias se trompent quant à l'humeur de l'électorat. Souvenons-nous de la vague orange de 2011.



BRIAN MYLES

Le ras-le-bol des électeurs à l'égard du style Coderre a joué pour beaucoup. Les difficultés du maire à reconnaître et à assumer ses erreurs (Formule E, autocratie, etc.) ont achevé ses chances de succès et celles des ténors de son équipe. Son attitude au tout-à-moi n'est plus en phase avec les attentes des citoyens. À l'inverse, Valérie Plante a incarné un style de leadership franc, ouvert et inclusif.

Sur le terrain, une machine politique bien rodée, formée de militants de Projet Montréal et de Québec solidaire (informellement), a aussi donné une leçon aux organisateurs issus du sérail politique. Du coup, le Parti québécois a des raisons de s'inquiéter quant à la solidité de ses appuis dans l'île de Montréal pour les élections de 2018...

À Québec, le maire sortant, Régis Labeaume, a reçu l'appui de près de 58 % des citoyens pour un quatrième mandat. À l'instar de Denis Coderre, il a mené une campagne défensive et peu inspirée. Gestionnaire aguerri, politicien branché sur son électoral, M. Labeaume a les coudées franches pour diriger ce miracle économique nommé Québec. Mais que voudra-t-il en faire au juste? L'un de ses principaux défis sera d'accroître la mobilité de l'agglomération sans succomber aux sirènes du tout-à-l'automobile en solo. La défaite de Jean-François Gosselin, candidat des radios et des autos, est honorable dans les circonstances avec près de 28 % des suffrages. Il s'agissait de sa première campagne. À l'inverse, Anne Guérette, bonne troisième après dix années d'implication constante en politique municipale, devrait entendre le message sourd des électeurs de Québec. Elle ne passe tout simplement pas en dehors de Sillery.

Les résultats devraient inciter les élus à la modestie. Le taux de participation ne semble guère plus élevé qu'en 2013, année où plus d'un électeur sur deux avait boudé l'exercice. Cette désaffection est un symptôme du délitement de la confiance de la population à l'égard des institutions. Elle est d'autant plus troublante que les municipalités seront appelées à exercer des pouvoirs importants avec la réforme législative du gouvernement Couillard. La cuvée 2017 des maires et mairesses disposera d'une capacité d'influencer le quotidien des populations locales comme jamais auparavant. Les élus devront trouver des moyens originaux de stimuler la participation à la vie démocratique, car la démocratie municipale ne peut se résumer à une dictature du maire au pouvoir avec une option de renouvellement tous les quatre ans. Si les villes veulent mener à bien leur transformation de «créatures de Québec» à gouvernements de proximité, elles devront cultiver leurs relations avec les citoyens, apprendre à écouter et résister à la tentation, si forte, de régner sans partage.

HAUSSE DES IMMIGRANTS ADMIS AU CANADA

Érosion du poids du Québec

Le gouvernement fédéral a annoncé cette semaine qu'il entendait hausser d'ici 2020 de 300 000 à 340 000 le nombre d'immigrants admis annuellement au pays. Ambitieux, un tel seuil d'immigration ne manquera pas d'accélérer le déclin du poids démographique du Québec au sein de la fédération.

Prenons la mesure de cette augmentation. Globalement, le Canada se rapproche tout près du champion mondial en matière d'immigration, l'Australie. Les 232 000 nouveaux arrivants en 2017 dans cet autre pays du Commonwealth correspondent à 0,095 % de sa population. En 2020, cette même proportion s'élèvera au Canada à 0,093 % de sa population actuelle. Or, si on considère le Canada sans le Québec, ce pourcentage atteindra 1 %, davantage que l'Australie.



ROBERT DUTRISAC

Les gens d'affaires, par l'entremise du Conseil consultatif en matière de croissance économique, souhaitaient que ce seuil soit porté à 450 000, rien de moins. Il faut dire que, pour les possédants, plus il y a d'immigrants, plus les pressions à la hausse sur les salaires diminuent, plus les loyers et les valeurs immobilières augmentent, plus les ventes des commerçants sont fortes. Pour les gagne-petit, les avantages ne sont pas aussi clairs.

Il est évident que le Québec ne pourra pas suivre le rythme canadien. Il faudrait que le nombre de nouveaux arrivants qui foule le sol québécois passe de 50 000 à 78 000 par an, un bond de plus de 50 %. Davantage même: le quart des immigrants admis ici, soit 12 500, partent vers d'autres cieux, principalement pour s'installer dans les autres provinces.

L'an dernier, le premier ministre Philippe Couillard plaide pour relever le seuil d'immigration à 60 000 personnes. Or, la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Kathleen Weil, conseillée par les fonctionnaires de son ministère, avait opté pour une cible plus modeste, soit une fourchette entre 49 000 et 53 000, afin d'assurer l'intégration des nouveaux arrivants.

Qui plus est, nous apprenions récemment que le Québec peine à attirer des immigrants francophones. En cinq ans, leur proportion a chuté de 62 % à 42 %.

D'ici 20 ans, la proportion des Québécois dans l'ensemble canadien, qui se situe à 23 % à l'heure actuelle, devrait baisser sous la barre des 22 %.

Il est difficile de voir comment le Québec pourra contrer l'érosion tragique de son poids démographique — et politique — au sein de la fédération. Chose certaine, les seuils d'immigration records décrétés par Ottawa s'inscrivent dans la vision de Justin Trudeau, qui voit dans le Canada le «premier État postnational», dépourvu d'une «identité de base».

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



Valérie Plante... le nouveau shérif

L E T T R E S

Pour des protecteurs de l'élève indépendants

La modification à la Loi sur l'instruction publique en 2008, selon laquelle les commissions scolaires doivent avoir un protecteur de l'élève, est un cadeau pour notre réseau d'instruction publique.

L'accès au protecteur de l'élève d'une commission scolaire devait assurer un traitement impartial pour tous et aider à réduire les possibilités d'abus de pouvoir.

Malheureusement, selon le rapport du Protecteur du citoyen, le système ne fonctionne pas, comme le montrent les nombreuses plaintes de parents et élèves quant au manque d'impartialité et aux longs délais que ce lourd processus entraîne: «*Les plaintes à l'école sont une course à obstacles, dénonce le Protecteur du citoyen*» (1^{er} novembre).

Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, qui a déjà clairement indiqué prendre «*au sérieux ce rapport*», devrait tenir compte des recommandations suivantes pour améliorer la situation: 1) La présidente de la Fédération des comités de parents a demandé que: «... les protecteurs de l'élève relèvent du Protecteur du citoyen.» 2) Pour accélérer et faciliter le processus de traitement d'une plainte, le Protecteur du citoyen recommande que le protecteur de l'élève soit la porte d'entrée des plaintes déposées.

Actuellement, les protecteurs de l'élève sont embauchés par les commissions sco-

lares, ce qui restreint leur marge de manœuvre quant à leurs interventions.

Les protecteurs de l'élève doivent être désignés par le ministre. En étant entièrement indépendants, ils pourront être plus efficaces dans leurs interventions pour le bien des élèves qui dénoncent que «*ce n'est pas juste*.»

Chris Eustace, enseignant retraité
 Le 3 novembre 2017

Déçu de l'appui à Denis Coderre

Monsieur Brian Myles,

Je suis un abonné de longue date du *Devoir* et j'ai parfois félicité des éditorialistes ou des chroniqueurs pour leur prise de position courageuse en faveur de l'égalité, de la justice ou de l'environnement.

Malheureusement, je tiens à vous faire part de ma très grande déception à la suite de votre éditorial du samedi 4 novembre où vous donnez un appui fort mitigé à M. Denis Coderre pour un second mandat. Je ne tiens pas à discuter vos arguments ou l'importance du «milieu des affaires» est centrale. Pour un journal qui se dit porteur de valeurs sociales, quel manque de vision et de congruence! La défense de l'environnement qui tient tant de place dans votre journal (et que je salue) va demander des changements et de l'audace, en plus de causer des dérangements, qui seront autrement plus importants que le changement de

mairie auquel vous vous refusez. La phrase de l'écrivain Antoine de Saint-Exupéry décrit fort bien notre société actuelle avec ses peurs et son immobilisme, entretenus par les intérêts et la frilosité de nos élites: «*Il en est comme de l'homme qui craint la soif à côté de son puits plein.*»

Nous aurions tellement besoin d'encouragements, de leadership et d'audace pour que l'humain et le vivant redeviennent plus importants que les marchés et la consommation.

Daniel Vinet
 Montréal, le 5 novembre 2017

L'économiste de Desjardins, vraiment?

On sursaute à la lecture de la nouvelle dans *Le Devoir* du vendredi 3 novembre selon laquelle des économistes d'institutions financières suggèrent au gouvernement du Québec de baisser les impôts. En tout cas, que vient faire l'économiste de Desjardins là-dedans? Cette institution, réputée pour être près des gens, doit bien constater que les besoins de plusieurs de ses membres en santé et en éducation sont criants, qu'on est mal servi, que des mesures sociales supplémentaires sont sans cesse nécessaires pour offrir à tous l'occasion de moins tirer le diable par la queue! Est-ce qu'on est pas un peu déconnectés?

Réjean Martin
 Trois-Rivières, le 3 novembre 2017

LIBRE OPINION

Burqa et niqab: qu'en est-il de l'acceptabilité sociale?

PIERRE CLICHE

Ingenieur retraité, Boucherville

La question du voile intégral a été abordée sous pratiquement tous ses aspects: religieux, culturel, politique, vestimentaire et j'en passe. Devant ce déluge d'analyses et de commentaires, je trouve étonnant qu'il soit si peu fait cas de l'aspect sociétal de la question.

Qu'en est-il de l'acceptabilité sociale de ce vêtement, qui est tout sauf innocent, quoi qu'en pensent trop de nos politiciens et de politiciennes que cela arrange de nous faire croire qu'ils pensent ainsi? Je ne suis plus capable d'entendre ces derniers résumer la question à cette insignifiance: «On ne va pas dire aux femmes comment s'habiller.»

L'acceptabilité sociale d'un projet ou d'un comportement est au cœur même du vivre-ensemble et devrait guider nos dirigeants politiques dans l'établissement des lois et règlements régissant notre société. On l'a vu récemment avec le projet de pipeline Énergie Est: si économiquement justifié que soit un projet, il ne passera pas s'il n'est pas socialement acceptable aux yeux de la majorité des citoyens.

Il en va de même des comportements sociaux. Si un homme peut se promener

torse nu en public sans créer d'émoi, une femme ne le peut pas parce qu'aux yeux de plusieurs, cela est socialement inacceptable. Cela a beau brimer les droits des femmes, ce comportement est réglementé au nom des bonnes mœurs et de la morale, qui ne sont rien d'autre que des aspects du vivre-ensemble.

Le voile intégral, qui est à mon sens plus culturel que religieux, est aussi un comportement social qui entrave le vivre-

L'acceptabilité sociale d'un projet ou d'un comportement est au cœur même du vivre-ensemble et devrait guider nos dirigeants politiques dans l'établissement des lois et règlements régissant notre société

ensemble et met à rude épreuve la tolérance des gens, tolérance que nos faiseurs de lois ne devraient pas ignorer et surtout pas mépriser, au risque de polariser davantage ce débat. Pas plus que l'on ne tire sur la tige d'une fleur pour en accélérer la croissance, on ne «tire» sur le degré de tolérance d'une société pour en accélérer l'évolution.

Les sociétés sont un peu comme des corps biologiques et ont besoin de temps pour évoluer. Passer outre à cette loi fondamentale ne peut qu'alimenter l'intolérance et avoir comme résultat tout le contraire de l'objectif visé par des lois insupportables trop permissives donnant l'impression que l'on se moque de nous.

Dans ce débat, je trouve déplorable et dangereuse l'utilisation de la Charte des droits comme d'un épouvantail pour paralyser le législateur. L'instrumentalisation de cette Charte pour justifier et défendre des pseudo-droits que tout un chacun s'invente et qui vont à l'encontre du vivre-ensemble ne peut que dévaloriser cette Charte aux yeux de plusieurs.

Enfin, afin d'en arriver à un certain équilibre social sur cette question, il m'apparaît souhaitable que toute loi ayant pour objectif de définir un espace public laïque réel et fonctionnel tienne compte non seulement des zélotes religieux, mais aussi des modérés, des aréligieux et des athées de sorte que la très grande majorité des gens s'y sente à l'aise.

Il y va de la sérénité du vivre-ensemble que nous souhaitons tous.

IDÉES

DONALD TRUMP, UN AN PLUS TARD

Les institutions démocratiques américaines résisteront-elles au 45^e président ?

CHRISTOPHE CLOUTIER-ROY

Candidat au doctorat en science politique à l'UQAM et chercheur en résidence à l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand

Jusqu'à quel point la présidence de Donald Trump constitue-t-elle un risque pour la survie de la démocratie et de ses institutions aux États-Unis? Dans *On Tyranny: Twenty Lessons from the Twentieth Century*, un essai paru au début de l'année, l'historien américain Timothy Snyder nous prévient de la fragilité de la démocratie. Il évoque en filigrane le danger que fait peser sur elle l'accession au pouvoir d'un candidat ayant fait peu de mystère de son admiration pour les systèmes mis en place par des «hommes forts» comme Vladimir Poutine, Recep Tayyip Erdogan, Rodrigo Duterte et même son ennemi juré Kim Jong-un.

Un an après la victoire inattendue de l'ancien magnat de l'immobilier, on constate que les principales institutions politiques américaines ont jusqu'ici relativement bien résisté à l'arrivée du «trumpisme» à Washington. S'il est permis d'afficher un optimisme prudent pour la suite des choses, on ne saurait pour autant écarter totalement la menace que peut faire peser la présidence Trump sur l'avenir des institutions démocratiques américaines.

La Constitution américaine ne fixe pas clairement les limites du pouvoir présidentiel, mais elle établit sans ambiguïté le principe d'une séparation étanche entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Comme tous ses prédécesseurs, le président Trump doit composer avec les législateurs des deux chambres du Congrès qui votent les lois et les crédits et avec les juges qui déterminent la constitutionnalité des mesures adoptées par son gouvernement.

Le 45^e président des États-Unis a beau vociférer contre l'inefficacité de Capitol Hill et l'illégitimité des tribunaux, il n'a d'autre choix que de se plier aux règles du jeu politique américain. À plusieurs reprises, les tribunaux ont invalidé les décrets migratoires du président en les jugeant inconstitutionnels. Plus récemment, une juge de Washington a bloqué l'interdiction de recruter des transgenres au sein de l'armée américaine. En tant que président, Donald Trump aura certes l'occasion de nommer des juges favorables à ses politiques, mais il ne pourra pas contrôler les décisions qu'ils rendront par la suite.

Situation inusitée

Quant au Congrès, le président se trouve dans la situation inusitée où, bien que son parti soit majoritaire dans les deux chambres, aucun accomplissement législatif majeur n'a été réalisé au cours de ses premiers mois au pouvoir. Le Sénat en particulier s'est avéré une véritable épine dans le pied pour le



JIM WATSON AGENCE FRANCE-PRESSE

Seule une crise majeure (guerre, attaque terroriste d'envergure, crise économique) permettra de tester la solidité véritable de ces institutions séculaires face au trumpisme.

président. Non seulement le Parti républicain n'y dispose que d'une faible majorité (52 sièges sur 100), mais de plus en plus d'élus du Grand Old Party se montrent prêts à voter contre les politiques promues par le président. Certains ont même pris la parole pour critiquer ouvertement Trump, souvent dans des termes très durs.

Alors que les démocrates ont des chances de reprendre le contrôle de la Chambre des représentants au terme des élections de mi-mandat de 2018 et que le président montre peu d'empressement à se rapprocher des sénateurs républicains dissidents, les résistances émanant du Congrès risquent d'augmenter au cours des prochaines années. Face à ces blocages, Donald Trump pourrait être tenté de diriger par décrets, mais cette tactique, caractéristique des présidents en fin de mandat faisant face à un Congrès dominé par le parti adverse (comme Barack Obama à partir de 2015), pourrait se retourner contre lui. Après tout, l'histoire nous apprend que, lorsque le président dirige en ignorant le Congrès, celui-ci réaffirme ses pouvoirs. Franklin Roosevelt et Richard Nixon l'ont appris à leurs dépens.

La dérive autoritaire : scénario ni certain ni improbable

A priori, la permanence d'une Constitution fondée sur la séparation des pouvoirs et sur la mise en place d'un système où «l'ambition des

uns doit contrer l'ambition des autres» (pour reprendre les mots célèbres de James Madison) semble être le principal rempart contre une dérive autoritaire de la fonction présidentielle aux États-Unis. Mais d'autres obstacles pourraient se dresser contre Donald Trump si celui-ci devait tenter de concentrer davantage de pouvoirs entre ses mains : son impopularité chronique, le manque de confiance d'une majorité d'Américains (dont bon nombre de républicains) envers son jugement ou encore son sens politique peu aiguisé, qui l'empêche d'élargir ses appuis au sein de la population et de la classe politique.

Au bout du compte toutefois, seule une crise majeure (guerre, attaque terroriste d'envergure, crise économique) permettra de tester la solidité véritable de ces institutions séculaires face au trumpisme. Ce genre de situation est propice à l'émergence d'un leadership fort émanant de la Maison-Blanche. Par le passé, plusieurs présidents américains, et non des moindres (Lincoln, Wilson, F. D. Roosevelt, G. W. Bush), ont ainsi su profiter des moments de crise pour élargir les pouvoirs de la présidence. Comment réagira Trump si une telle occasion se présente? Une chose est certaine, on ne peut que souhaiter que les institutions politiques refusent d'abdiquer leurs prérogatives constitutionnelles devant les visées centralisatrices d'un président qui cherche depuis des décennies à entretenir le culte de sa personne.

L'ALENA en question

JOHN R. MACARTHUR



Y a-t-il pire que de voir Bill Clinton à Montréal, imbu de lui-même, toujours fier de sa grande œuvre destructrice qu'est l'ALENA? L'égoïsme de cet homme m'a toujours laissé bouche bée. Toutefois, avec l'élection de Donald Trump due à une vague de colère contre la délocalisation de l'emploi industriel vers le Mexique, on pourrait s'attendre, sinon à la honte et au regret, au moins à un comportement plus modeste.

Pas question. Devant une salle bondée au Palais des congrès le mois dernier, en tandem avec l'impénitent Jean Chrétien, Clinton a déclaré que l'accord de 1994 «était la bonne chose à faire» et «nous a renforcés avec des économies plus diversifiées». Oui, quelques ouvriers en ont souffert, bien sûr, mais les dégâts ont été limités. «L'effet net de l'ALENA a été positif.»

Quelle audace que cette fausse innocence, cette image de bon enfant, ce refus d'avouer la réalité des deux côtés du Rio Grande! Selon une étude de l'Institut de politique économique, l'ALENA a fait disparaître près de 700 000 emplois américains, dont beaucoup dans «la ceinture de la rouille» où sont situés les trois États clés — Wisconsin, Michigan et Pennsylvanie — qui ont livré la Maison-Blanche à Donald Trump. Là, de nombreux petits Blancs qui avaient voté pour Obama en 2008 et en 2012 avec espoir ont voté pour Trump en 2016 par désespoir. Comme son épouse, Bill Clinton se fout de ces gens. Enhardi par son rapprochement avec les grandes entreprises qui ont profité de l'accès sécurisé par l'ALENA à la main-d'œuvre bon marché au Mexique, il a surenchéri en 2000 avec l'accord normalisant l'échange avec la Chine, un engagement qui a dévasté ce qui restait de la classe ouvrière bien payée. Entre le Mexique corrompu et la Chine «communiste», tous les deux devenus des colonies de travail pour le capitalisme à l'américaine, il y avait de quoi se régaler si vous étiez chef d'entreprise ou actionnaire d'une société anonyme.

Clinton et ses confrères prétendent également que l'ouvrier mexicain a bénéficié de l'ALENA avec des augmentations de salaire, une stabilisation de l'économie mexicaine créée par des «exportations» croissantes et une baisse de l'immigration illégale. En fait, les salaires restent figés au Mexique dans la ceinture des *maquiladoras* (toujours 1\$ l'heure, prestations sociales non incluses) ainsi que dans le centre du pays, où les usines d'automobiles paient mieux. Au contraire, l'ALENA a découragé la diversification de l'économie mexicaine, dans la mesure où il n'y a quasiment aucune valeur ajoutée dans l'assemblage en usine de pièces détachées largement fabriquées à l'étranger et réexportées au Mexique. Il s'agit de tourisme industriel, et appeler ces produits des exportations est trompeur.

Quant aux pauvres Mexicains soi-disant ravis de travailler chez eux, il est vrai que le nombre d'arrestations par la police des frontières a baissé considérablement depuis 2006. Cependant, le nombre d'expulsions a aussi énormément augmenté (1 957 784 pendant les huit ans d'Obama contre 1 416 704 durant les deux mandats de Bush). Serait-ce parce que l'intimidation toute crue a découragé les sans-papiers potentiels de tenter leur chance dans «Il Norte»?

Tout cela n'empêche pas les promoteurs du «libre-échange» de louer l'ALENA comme s'il s'agissait de vrai libre-échange. Or, c'est d'abord et avant tout un contrat d'investissement qui protège les biens américains et canadiens contre l'expropriation mexicaine, la régulation et le harcèlement des autorités locales. Les tarifs entre les États-Unis et le Mexique étaient déjà très bas lors des négociations de l'ALENA, mais à l'époque, les hommes d'affaires américains craignaient le chantage du pouvoir oligarchique. Le seul élément libre-échangiste important de l'accord fut la baisse à zéro du tarif mexicain sur le maïs américain; les centaines de milliers de paysans chassés de leurs terres par le maïs à bas prix venant du Nebraska en sont les témoins.

Hélas, le voyou Trump attaque stupidement l'ALENA pour la mauvaise raison, accusant les Mexicains d'être des voleurs alors qu'ils sont plutôt victimes d'un vol. À l'heure actuelle, les vrais voleurs, les patrons et les investisseurs *gringos*, paniquent avec raison face à la rhétorique belliqueuse du président américain. Si l'ALENA est abrogée, les garanties de compensation inscrites dans le chapitre 11 disparaîtront. Dans le cas de plus en plus plausible où Manuel López Obrador serait élu à la présidence l'année prochaine, ce tribun de la gauche nationaliste pourrait inverser la donne et suivre l'exemple de Lázaro Cárdenas, qui a nationalisé le pétrole étranger en 1938. «Nous ne sommes pas un protectorat américain», claironne López Obrador. Pour le moment, il semble avoir tort. Un peu comme les gens qui ne croyaient pas à une présidence Trump.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

La quête de la souveraineté

De la Catalogne au Cameroun et au pays kurde, le besoin de normes

JEAN-LOUIS ROY

Écrivain et diplomate

Si les événements de la Catalogne ont occupé l'avant-scène politique et médiatique depuis le référendum du premier octobre dernier, la quête de souveraineté (pleine ou partagée) est plus vaste que cette seule manifestation.

Cette quête est portée par des dizaines de communautés dans toutes les régions du monde. Récemment, elle s'est notamment manifestée en Asie, dans l'espace kurde irakien; en Afrique, chez certains membres de la communauté anglophone du Cameroun; en Europe, dans des régions de l'Italie sans oublier le Brexit qui, selon ses adeptes, vise la reconquête de la souveraineté britannique.

On le sait, elle est dormante à travers le monde, de la France au Royaume-Uni, de la Belgique à l'Allemagne, de l'Italie à l'Espagne à nouveau, celle du Pays basque. Elle l'est aussi dans de nombreux pays africains, de la Casamance, au Sénégal à l'Oromia, en Éthiopie; en Amérique latine, des zapatistes au Mexique aux indépendantistes portoricains; en Asie, des Tibétains en Chine aux Tamouls au Sri Lanka parmi tant d'autres.

Ce qui vient de se produire en Espagne est déshonorant pour toutes les parties qui sont les premières victimes de leurs stratégies irresponsables. Tout doit être mis en œuvre dans les consultations référendaires à venir pour éviter cette fréquentation des gouffres: violence extrême des services de police du gouvernement espagnol; déclaration d'indépendance de la Catalogne hors des balises constitutionnelles et des règles édictées par son propre Parlement, déclaration fondée sur des résultats poli-

tiques nettement insuffisants; destitution du gouvernement de Barcelone et mise sous tutelle de ses compétences et services; exil de leaders catalans, dont le chef du gouvernement menacé de 30 années de prison.

Ce gâchis a été rendu encore plus tragique par les déclarations des autorités européennes qui, telles des spectatrices désengagées, n'ont rien offert aux partis — aucune plateforme de rencontres — hors toutes pressions d'un camp ou de l'autre. Toujours si prompt à juger les difficultés politiques des anciennes colonies de ses États membres et à décliner les conditions de la légitimité de leurs gouvernements, l'Union européenne n'a rien vu venir et rien vu se produire sur son propre territoire où se multipliaient distorsions des valeurs démocratiques et manipulations des règles de l'État de droit. D'autres voies sont possibles.

Un acte politique sans équivalent

Confronté récemment à de fortes demandes de sa minorité anglophone, dont certains éléments évoquaient leur éventuelle indépendance, le gouvernement du Cameroun a serré la vis puis multiplié les initiatives: création d'une commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme, missions auprès de la diaspora camerounaise, création de deux comités *ad hoc* chargés d'examiner les revendications des syndicats d'enseignants et celles des avocats. Le gouvernement a aussi libéré certains leaders anglophones mis en prison à la suite de manifestations houleuses, envoyé des négociateurs dans les régions anglophones, dont le premier ministre, anglophone lui-même, à la rencontre des groupes qui, à tort ou à raison, croient que leur communauté n'a pas sa juste part des ressources et responsabilités publiques. Dans ce

pays où cohabitent de grandes familles ethniques (Peul, Bétés et Bamiléké), de grandes communautés spirituelles et religieuses (animiste, chrétienne et musulmane), un choix a été fait, celui de la délibération comme voie privilégiée de règlement de crise.

L'accession à la souveraineté constitue un acte politique sans équivalent tant sa signification et ses effets, internes et externes, sont considérables. À cet acte politique sans équivalent doivent correspondre des normes qui soient, elles aussi, sans équivalent: distinction entre minorités et communautés nationales; entente négociée entre les parties; consultation populaire inattaquable; consentement majoritaire indiscutable des citoyens et des parlementaires. Vote majoritaire ou obligatoire? Majorité qualifiée des électeurs votants ou des électeurs inscrits et aussi pour la représentation nationale? À débattre.

Comme il l'a fait pour des questions politiquement sensibles, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies devrait se saisir de la question des conditions de l'accession à la souveraineté nationale au XXI^e siècle et proposer des normes impératives à l'Assemblée générale des Nations unies pour examen et adoption. Ces normes manquent cruellement.

Pour éviter des crises et des destructions de toute nature, il importe que soit arrêtée une doctrine relative à l'accession à la souveraineté nationale, une doctrine qui fixe les normes à respecter par les parties. Certes, leur mise en œuvre devra être contextualisée, selon le mot du philosophe Paul Ricoeur. Régulatrices mais non constituantes, ces normes pourraient néanmoins éviter à d'autres communautés, à toutes les communautés, de marcher près des gouffres, comme viennent de le faire les Espagnols et leurs dirigeants.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphanie Baillegon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélar-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec); Dave Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (information des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ: Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Schab (directrices de comptes), Alain Tréhou (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux avis légaux), Alessandra Tantaló et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PRODUCTION: Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS

QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE 1

M. Gosselin de siéger au conseil municipal.

Quant à la formation d'Anne Guérette, Démocratie Québec, elle n'aura réussi qu'à conserver le district où siègeait la chef (Cap-aux-Diamants). Malgré la division du vote d'opposition, son candidat Jean Rousseau l'a emporté — de peu — devant Maud Rusk d'Équipe Labeaume. Le principe du colistier permettra à M^{me} Guérette de prendre sa place si elle le souhaite.

Enfin, dans Montcalm-Saint-Sacrement, le vétérinaire Yvon Bussièrès a obtenu le mandat de fin de carrière qu'il convoitait, après 24 ans au conseil municipal. Elu en 2013 sous la bannière de Démocratie Québec, M. Bussièrès se présentait cette fois-ci comme indépendant.

Transport structurant et qualité de vie

Pour le maire de Québec, il s'agit d'un quatrième mandat si on inclut celui — très court — qu'il a fait à la suite du décès de la mairesse Andrée Boucher en 2007.

Après avoir fait campagne sur l'amphithéâtre en 2009 et les conditions de travail en 2013, Équipe Labeaume avait axé cette dernière campagne sur la qualité de vie et la continuité.

Moins arrogant et offensif que les dernières fois, le maire sortant a respecté sa promesse de se faire plus respectueux et ne s'est pas emporté une seule fois durant les débats malgré les attaques souvent très agressives de Jean-François Gosselin.

Avec l'entrée en scène de Québec 21, le discours de droite des radios d'opinion de Québec bénéficiait, pour la première fois, d'une voix poli-

tique organisée. L'animateur Jeff Fillion s'était présenté à la mairie contre Régis Labeaume en 2009, mais il l'avait fait sans parti politique et sans s'investir dans une campagne en bonne et due forme.

Au cours des dernières semaines, le chef de Québec 21 s'est révélé un tribun passionné avec un bon sens de la répartie. Or, sa méconnaissance de plusieurs dossiers l'a plus d'une fois trahi, notamment en matière de finances municipales. Au grand dam de ses adversaires, il a imposé le projet d'un troisième lien comme thème central de la campagne, mais a assoupli sa position sur le transport en commun en se révélant en fin de campagne un ardent défenseur de l'autobus... par opposition au «réseau structurant» de Régis Labeaume et au tramway d'Anne Guérette.

Quant à cette dernière, la campagne lui a rapidement fait perdre son statut de principale opposition à Équipe Labeaume. M^{me} Guérette a toutefois bouclé une campagne sans anicroche, surpassant les attentes notamment lors du second débat.

Gel de taxes et bus gratuit

Avec la réélection de M. Labeaume et de son équipe, les quatre prochaines années s'annoncent peu dépayssantes. Sur le plan fiscal, ils se sont engagés à geler les taxes l'an prochain, mais recommenceront à taxer au niveau de l'inflation à partir de 2019. La dette, qui a explosé depuis leur arrivée au pouvoir, devrait quant à elle poursuivre la descente entamée il y a deux ans.

Régis Labeaume a aussi promis de présenter rapidement un nouveau projet de transport «structurant» pour remplacer le défunt Service rapide par bus (SRB), abandonné en avril. Le nouveau réseau viserait, en premier lieu, à desservir l'est et le nord de la ville, a-t-il répété du-



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Régis Labeaume dirige les destinées de la ville de Québec depuis 2007.

rant la campagne. Afin de réduire la congestion, son parti pense aussi pouvoir retirer entre 2000 et 3000 voitures du réseau en offrant aux étudiants de l'université un laissez-passer d'autobus gratuit. Équipe Labeaume a aussi multiplié les engagements à l'échelle locale avec de nombreux ajouts d'espaces verts, de pistes cyclables et de parcs.

Le parti a enfin promis de ramener 500 familles dans le Vieux-Québec, de construire une piscine publique dans le secteur de Vanier et d'ajouter 1500 logements sociaux au parc immobilier. Ses engagements totalisent 133 millions, en excluant les subventions attendues.

Le Devoir

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

à l'Hôtel de Ville, avant de tendre la main à différents partenaires: les gouvernements de Québec et d'Ottawa, la communauté anglophone ou le milieu des affaires.

Au moment d'écrire ces lignes, le parti de Valérie Plante, Projet Montréal, se dirigeait vers la majorité au conseil municipal, avec 35 des 65 sièges à l'Hôtel de Ville. La formation a fait des gains hors de sa base traditionnelle, établie dans les quartiers centraux, en arrachant des arrondissements qui étaient acquis à l'Équipe Coderre ou à des indépendants — notamment Lachine, Ahuntsic-Cartierville, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et Outremont.

D'autres membres importants de l'Équipe Coderre ont mordu la poussière. Les maires d'arrondissement Réal Ménard (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve) et Anie Samson (Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension) ont perdu contre leurs adversaires de Projet Montréal.

Fiefs conservés

Sans surprise, le parti de Valérie Plante a conservé ses fiefs du Plateau-Mont-Royal (Luc Ferrandez), de Rosemont-La Petite-Patrie (François Croteau) et du Sud-Ouest (Benoît Dorais, qui sera président du comité exécutif).

Au moment d'écrire ces lignes, Valérie Plante détenait une avance de plus de 26 000



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Denis Coderre quitte la vie politique municipale.

voix contre le maire sortant. Le chef de Projet Montréal avait 51,3% des voix, comparative-ment à 46,7% pour Denis Coderre. Tard dimanche soir, le taux de participation au scrutin à Montréal était de 40%, à indiqué l'Élection Montréal.

Victoire historique

La nouvelle mairesse a remporté l'élection en promettant de combattre la congestion routière, notamment par la construction d'une ligne rose de métro entre Montréal-Nord et le centre-ville au coût de 5,9 milliards de dollars. L'aménagement d'un réseau express de pistes cyclables fait aussi partie des priorités de Valérie Plante et de son équipe.

L'annonce de la victoire de Valérie Plante, vers 21 h 15, a pratiquement fait exploser le plafond du Théâtre Corona, où avait lieu la soirée électorale de

Projet Montréal. Des cris de joie, des accolades, des applaudissements, quelques larmes joyeuses aussi: une véritable euphorie parmi les centaines de partisans rassemblés.

«Je suis tellement fier qu'on ait une mairesse pour Montréal!» a lancé aux militants le nouveau maire de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Pierre Lessard-Blais. «Ce soir, nous avons fait l'histoire», a ajouté Benoît Dorais, réélu maire du Sud-Ouest.

Lui aussi réélu dans le Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez s'est fendu d'un gros «Ata-boy!» en montant sur la scène du Corona. «Avec Valérie Plante, c'est tout le Québec qui va se laisser influencer, qui va voir que c'est possible, dans toutes les villes et tous les villages du Québec, d'avoir des femmes qui gouvernent», a-t-il dit.

Au-delà de ce changement historique, Luc Ferrandez saluait une victoire «devant lequel un qui prétendait avoir le milieu des affaires de son bord, qui prétendait être LA voix de Montréal, "je sais que Montréal veut ça ou ça"... Aujourd'hui, ce n'est pas juste lui qui prend sa leçon, c'est tous les hommes politiques qui pensent comme lui à travers le Québec».

Selon M. Ferrandez, «Valérie Plante est tellement plus que des sourires: elle va être à la hauteur des ambitions de Montréal». Il a lancé quelques pointes aux «commentateurs et aux experts» qui avaient prédit une victoire de Denis Coderre.

La victoire de Valérie Plante est celle d'un nouveau visage, elle qui était presque inconnue il y a tout juste deux mois, a

souligné le titulaire de la Chaire de relations publiques et communication marketing de l'UQAM, Bernard Motulsky, en entrevue au Devoir. «Je pense que tout le monde est surpris. On avait vu des signes, mais on n'y croyait pas vraiment. Il s'agit d'une inconnue qui remplace un maire archi-connu après un seul mandat», a-t-il réagi.

M. Motulsky attribue cette victoire à ce qu'il appelle «l'effet Macron». «C'est ce qu'on a vu en France: un jeune politicien pratiquement sans expérience qui a réussi à bousculer le résultat. On voit une nouvelle génération mettre au pouvoir de nouvelles personnes, qui veulent faire table rase des politiciens traditionnels», analyse-t-il. Le peu d'expérience de M^{me} Plante l'aurait avantagée par rapport à son adversaire, un vieux routier en politique.

«C'est clair que Valérie Plante a fait une campagne sans faute», poursuit Bernard Motulsky. Elle a réussi à se faire

connaître, ce qui était son premier défi. Ensuite, elle avait l'avantage de ne pas avoir de bilan et de gestes à défendre, contrairement au maire sortant. «De son côté, il y a eu des erreurs tactiques, notamment sur toute la question de la Formule E, qui a empoisonné sa campagne», observe-t-il. Par ailleurs, il souligne la présence très énergique sur les réseaux sociaux de Projet Montréal tout au long de la campagne électorale.

Enfin, le fait que M^{me} Plante soit la première femme à la tête de Montréal a joué en sa faveur, estime M. Motulsky, même s'il soutient que l'enjeu générationnel a pris le dessus. La personnalité de l'élue a également influencé le vote, à son avis. «M. Coderre repousse autant qu'il attire. Il a une personnalité forte, présente; des gens aiment ça, d'autres ne supportent pas ça.»

Stupeur chez Coderre

Le cœur n'était pas à la fête à l'Olympia, lieu de rassemble-

ment d'Équipe Denis Coderre. La stupeur se lisait sur les visages lorsque la victoire de Valérie Plante a été annoncée. Les candidats qui se sont présentés à l'Olympia expliquaient mal le désaveu des Montréalais à l'égard de leur parti. Le parti de Valérie Plante a remporté la mairie de 10 des 18 arrondissements (plus celle de Ville-Marie, qui va à la mairesse), l'Équipe Coderre a conservé six mairies d'arrondissement et deux maires indépendants sont restés en poste — Luis Miranda à Anjou et Manon Barbe à LaSalle.

«Nous ne renions rien de notre bilan. La population a parlé. Il faut être bon joueur. Je respecte le verdict démocratique», a indiqué Réal Ménard, qui a subi la défaite à la mairie de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve contre le candidat de Projet Montréal, Pierre Lessard-Blais.

Avec Marie-Lise Rousseau et Jeanne Corriveau
Le Devoir

Valérie Plante en quelques dates

Née en 1974 à Rouyn-Noranda, Valérie Plante a quitté l'Abitibi-Témiscamingue vers l'âge de 15 ans pour aller étudier et apprendre l'anglais à North Bay, en Ontario. Elle rejoint ensuite sa mère à Trois-Rivières avant de s'installer à Montréal en 1994 pour y étudier en anthropologie. Titulaire d'une maîtrise en muséologie et d'un certificat en intervention multiculturelle, M^{me} Plante s'est par la suite impliquée dans les milieux culturels, communautaires et syndicaux, notamment comme coordonnatrice de projets et des communications. En 2013, elle fait le saut en politique sous la bannière de Projet Montréal et est élue conseillère du district de Sainte-Marie de l'arrondissement Ville-Marie, délogeant la politicienne de carrière Louise Harel. Elle devient chef de ce parti en 2016 au terme d'une lutte à trois avant de se présenter à la mairie de Montréal contre Denis Coderre en 2017. Mariée à Pierre-Antoine Harvey, Valérie Plante a deux garçons de 11 et 14 ans et réside dans Rosemont-La Petite-Patrie.

Lisa-Marie Gervais

IDOLA

SUITE DE LA PAGE 1

Québécoises plus longtemps à un discours féministe, qu'elles auraient majoritairement adopté ensuite.

Libre et engagée

Michèle Stanton-Jean a découvert Idola Saint-Jean en faisant des recherches pour sa maîtrise, qui portait sur un collège classique du Québec. Elle trouve alors un texte publié par Idola Saint-Jean qui s'intitule *L'aristocratie des sexes*. «C'était d'une logique incroyable, bien construit», raconte-t-elle. Plus tard, lorsque Pol Pelletier, du Théâtre expérimental des femmes (devenu depuis Théâtre Espace Go), demandera à Michèle Stanton-Jean de prononcer une conférence sur l'une de ses héroïnes, l'historienne choisira Idola Saint-Jean.

Mais personne ne s'était attaqué jusqu'à présent à la biographie de cette femme libre et engagée. «Peut-être parce que c'est un sujet difficile», suggère Marie Lavigne. Fille unique, céli-bataire jusqu'à la fin de ses jours, Idola Saint-Jean n'avait pas de cortège familial pour entretenir sa mémoire.

Née en 1879 dans un foyer aisé de Mont-

réal, éduquée au Collège Villa-Maria, Idola Saint-Jean a d'abord étudié le théâtre puis la diction, notamment en France, avant de faire de la cause des femmes son principal cheval de bataille. Son père, avocat, était connu pour ses talents d'orateur, qu'il a vraisemblablement transmis à sa fille. Lorsqu'il décède, Idola doit se mêler des finances de la famille. Est-ce à ce moment qu'elle décide de ne jamais se marier? À l'époque, les femmes mariées étaient complètement subordonnées financièrement à leur mari. Pour Idola Saint-Jean, le mariage est un esclavage.

Elle tombe ensuite «dans la marmite du féminisme», en côtoyant notamment Marie Gérin-Lajoie, à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Caroline Dessaulles-Béique y introduit la notion de «féminisme chrétien», que M^{re} Bruchési reprendra en parlant aux religieuses: «c'est le féminisme qui fait les saintes», disait-il.

Idola Saint-Jean, quant à elle, ne sera jamais complaisante envers l'Église. Marie Gérin-Lajoie lui reprochera d'ailleurs d'avoir critiqué l'Église dans un texte de *La sphère féminine* en 1934, où Idola Saint-Jean écrit: «Depuis des siècles, une moitié des humains dicte à l'autre moitié ses volontés dans le domaine religieux, politique et juridique.»

Idola Saint-Jean est surtout une femme de cause, prête à faire des concessions pour attein-

dre son but, soutiennent les historiennes. Elle n'hésitera pas à inviter Henri Bourassa, pourtant très opposé au droit de vote pour les femmes québécoises, lors d'un événement pour la paix.

Droit de vote

Rassembleuse, Idola Saint-Jean l'aura été dès ses débuts, alors qu'elle fonde, en 1908, l'Association artistique des dames canadiennes. Plus tard, elle enseignera avec «un pied dans chaque monde», poursuit Marie Lavigne, soit en même temps à l'Université McGill, milieu anglophone, et au Monument-National, auprès des francophones. En entrevue, Marie Lavigne et Michèle Stanton-Jean la rapprochent de la Co-operative Commonwealth Federation, l'ancêtre du NPD actuel. Dans une série d'éditoriaux publiés dans *Le Devoir*, en 1918, le directeur du journal, Henri Bourassa, allègue d'ailleurs que «le droit de vote pour les femmes est une affaire d'anglophones protestants et individualistes», résumant Marie Lavigne et Michèle Stanton-Jean.

De fait, les femmes canadiennes obtiendront le droit de voter aux élections fédérales dès 1921, soit 19 ans avant que les femmes québécoises puissent le faire aux élections provinciales, en 1940. «Après la mort d'Idola Saint-Jean, en 1945, Duplessis va revenir au pouvoir, et on parle très peu des conquêtes des femmes, c'est une stagna-

tion», dit Marie Lavigne. Survient enfin le renouveau féministe dans les années 1970.

Quarante ans plus tôt, le combat d'Idola Saint-Jean et ses proches ne se limite pas à obtenir le droit de vote pour les femmes au Québec. On s'attaque à toute une infrastructure juridique qui fait des femmes des inférieures. Elles vont d'ailleurs aller jusqu'au Conseil privé de Londres, en 1929, pour obliger le gouvernement canadien à reconnaître que les femmes sont des «personnes qualifiées», donc pouvant être nommées au Sénat. Mais la première sénatrice canadienne ne sera pas Idola Saint-Jean, bien que son nom circule, mais Cairine Wilson, une résidente de l'Ontario, née à Montréal, bilingue et mère de huit enfants.

Bien qu'elle n'ait jamais siégé en Chambre, Idola Saint-Jean a marqué les esprits de son temps. Dans un portrait qu'il a fait d'elle en 1934, l'historien Robert Rumilly écrit qu'elle est «la chef et l'âme des mouvements féministes». Avec ce livre, Marie Lavigne et Michèle Stanton-Jean la font, en quelque sorte, entrer dans la modernité.

Le Devoir

IDOLA SAINT-JEAN, L'INSOUMISE

Marie Lavigne et Michèle Stanton-Jean
Éditions du Boréal
Montréal, 2017, 383 pages

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com